



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-113305>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-113305**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Tassin La Demi-Lune

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21690244500016

**Ville** : TASSIN LA DEMI-LUNE

**Code postal** : 69812

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1721616>

**Identifiant interne de la consultation** : 25DST09

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service des affaires juridiques et financières

**Numéro de téléphone du contact** : +33 472592211

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 31/10/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non  
**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non  
**Critères d'attribution :** Valeur technique : 60% Prix des prestations : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Aménagements d'une rue-jardin et végétalisation des abords du parking de l'Horloge à Tassin la Demi-Lune (69160)  
**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45236000  
**Type de marché :** Travaux  
**Lieu principal d'exécution du marché :** Parking de l'Horloge - Montée de Verdun 69160 - TASSIN-LA-DEMI-LUNE  
**Durée du marché (en mois) :** 4  
**La consultation comporte des tranches :** Non  
**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non  
**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non  
**Autres informations complémentaires :** Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le parking de l'horloge est localisé à l'interface du centre-ville de Tassin la Demi-Lune et de la colline résidentielle boisée du 5ème arrondissement de Lyon. Bien que non directement visible depuis la voirie publique, le site jouxte un périmètre d'intérêt patrimonial dont le coeur n'est autre que l'Horloge, monument historique et symbole de la Ville. D'une capacité de 103 places de stationnement, le site est aujourd'hui imperméabilisé à la hauteur de 65% de sa surface et constitue un îlot de chaleur urbain rompant avec l'ambiance arborée de la colline et le futur couvert végétal prévu dans le cadre du projet immobilier OGIC en cours de construction. L'enjeu de transition éco-paysagère du site est en outre renforcé par le fait que le parking est un lieu et de rabattement pour les véhicules et de passage pour les mobilités actives vers l'école Vincent-Serre, vers la voie verte qui relie l'avenue de la République et le quartier de Ménival et surtout vers le coeur commerçant de la ville de Tassin la Demi-Lune. Du fait du fort taux d'imperméabilisation du site, les eaux pluviales sont majoritairement rejetées dans le réseau unitaire ce qui peut générer, dans le contexte actuel de réchauffement climatique et d'accroissement des phénomènes climatiques extrêmes, une saturation des réseaux et un risque non négligeable de ruissellement urbain. Enfin, les itinéraires piétons ne sont pas aujourd'hui clairement lisibles et sont vétustes, or, le parking de l'Horloge est un espace de passage pour les flux piétons vers l'hypercentre mais également pour les familles se rendant à l'école privée Vincent-Serre dont l'entrée de la maternelle se fait depuis le parking. Le projet revêt donc également un enjeu de sécurisation du parvis de l'école et des cheminement piétonniers tout en tendant à améliorer de manière globale l'accessibilité du site. La municipalité s'engage ainsi dans la désimperméabilisation et la végétalisation partielle du parking de l'Horloge et de la venelle reliant le parking à l'avenue de la République avec la volonté politique de : - Renforcer la présence végétale ainsi que la marchabilité vers l'école et l'hypercentre. - Améliorer plus globalement les connexions pour les mobilités actives et enrichir les aménités éco-paysagères du site tout en oeuvrant à rendre cet espace communal plus résilient face aux conséquences du changement climatique en minimisant l'effet d'îlot de chaleur urbain existant aujourd'hui. Le projet d'aménagement du parking de l'Horloge doit concourir à plusieurs objectifs : - Dans le contexte actuel de déficit quantitatif du bassin versant de l'Yzeron, permettre le traitement des eaux pluviales à l'échelle parcellaire via la désimperméabilisation partielle du site pour limiter l'effet d'îlot de chaleur et participer à la restauration d'un microcycle locale de l'eau ; - Offrir l'opportunité de requalifier le site en intégrant les usages actuels : maintien et réorganisation d'une offre de stationnement pour le tissu commerçant et résidentiel, confortement des continuités piétonnes, accessibilité pour tous et sécurisation de l'accès à l'école ; - Via le

renforcement de la végétation, accroître les aménités éco-paysagères pour un espace vitrine de qualité et en cohérence avec le cadre de vie tassilunois

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/10/2025**